

Rallye Ain-Jura 2026

OYONNAX - France

08 – 9 Mai 2026

Date : 09 mai 2026

Heure : 16h20

Objet : Décision des Commissaires Sportifs N° 1

Document No : 2.2

De : Le Collège des Commissaires

A : Tous les Officiels et Concurrents

Les Commissaires Sportifs après avoir reçu un rapport du Directeur de Course, ont considéré les points suivants et déterminé ce qui suit :

Les faits Les équipages des voitures n°50, 53, 61, 56, 41 et 44 ont été bloqués, suite à la sortie de route du concurrent n° 27 dans l'épreuve spéciale 9.

Décision Les commissaires sportifs ont attribué aux concurrents bloqués sur l'incident, à savoir les n°50, 53, 61, 56, 41 et 44 les temps forfaitaires les plus équitables suivants conformément à l'article 7.5.16 du règlement standard des rallyes.

N° 50 : 00:08:11.2

N° 53 : 00:08:02.5

N° 61 : 00:07:36.9

N° 56 : 00:07:18.7

N° 41 : 00:07:13.6

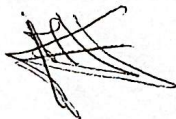
N° 44 : 00:08:00.5

Il est rappelé aux concurrents qu'ils ont le droit de faire appel de certaines décisions des Commissaires Sportifs, conformément aux prescriptions générales FFSA 2026 chapitre VIII. APPELS - A. Droit d'appel.

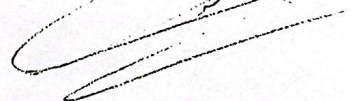
Ivan PRISTCHEPA
Président du Collège
des Commissaires Sportifs



Jean-Marc Segouin
Commissaire Sportif



Jean-Claude CRESP
Commissaire Sportif



Publié sur le Tableau d'Affichage Numérique de l'Organisateur le 09/05/2026 à 16h20.
